

Réf: Dossier N° : 55601

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AGRO ENERGY PROPERTY » en abrégé «AEP »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera les Rosiers Prog.1, Barrière 3,
06 BP 926 ABJ 06**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03 Oct. 2018 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 28 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AGRO ENERGY PROPERTY » en abrégé «AEP ».

Objet: Agriculture, Energie HT BT MT ; Immobilier, Assainissement ; Import-export ; Gaz, Pétrole, Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets dessus définis.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera les Rosiers Prog.1, Barrière 3,
06 BP 926 ABJ 06**

GERANT: Monsieur BOTTY BI NEDRO SERGE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27094 du 17/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24391 du 17/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

